

On y lit : "A M. de Denonville :

"Sa Majesté¹ a veu le mémoire² qu'il a envoyé concernant l'état présent du Canada, et les mesures que l'on peut prendre pour la seureté du pays. Elle l'a trouvé très utile et très sensé. . . (*Ibid.*, 69.)

"En cas qu'il ne puisse se dispenser de faire la guerre aux Iroquois, il la commencera apparemment par ce poste (Cataracouy) qui luy fournit par sa situation un moyen de la terminer bientost, veu que les Iroquois passent à portée de ce fort en revenant de leurs chasses. Il peut aisément prendre une conjoncture favorable pour les attaquer au dépourveu ainsy qu'ils ont fait plusieurs fois aux François.

"Sa Majesté se remet à luy de faire sur ce sujet ce qu'il estimera de plus convenable en observant ce qui luy a esté expliqué, qu'il faut, par rapport au bien de la colonie, éviter la guerre autant qu'il sera possible avec seureté, et en maintenant les Iroquois dans la crainte qu'ils doivent avoir des François, mais que s'il faut la faire, il est nécessaire de prendre de bonnes mesures *pour exterminer promptement cette nation* et éviter de tirer la guerre en longueur."³ (*Ibid.*, 73, 74.)

Le 12 juin 1686, M. de Denonville écrit au ministre : "La seule chose que je croy pouvoir faire à présent est de chercher à temporiser et tirer en longueur tant du mieux qu'il se pourra, cherchant à négocier jusques à l'an prochain, dans l'espérance que peut-estre les Illinois que *j'ay envoyé avertir* voudront bien s'assembler et s'approcher de l'ennemy par le lac Erié."⁴ (Margry, V, 13.)

Le 8 novembre 1686, M. de Denonville envoie à la cour un mémoire⁵ ("joint à la lettre du 8 novembre 1686") "sur l'estat présent des affaires du Canada et des necesitez de faire la guerre l'an prochain aux Iroquois". Ce mémoire a dû partir par les derniers vaisseaux, et être reçu à Paris la même année.⁶ On le trouve parmi les papiers de l'année. M. de Denonville y dit : "Le père de Lamberville s'en est retourné avec ordre de moi de convoquer toutes les nations iroquoises pour parler de nos affaires au printemps prochain à Cataracouy. Je suis persuadé qu'il n'y en viendra

¹ Louis XIV régnait et M. le marquis de Seignelay était ministre de la marine chargé de la direction des affaires coloniales. La France était alors à l'apogée de sa puissance.

² Sans doute le mémoire du 12 novembre 1685.

³ Le texte complet de ces réponses doit faire partie de la série B qui reste à copier. L'"extrait" n'est pas dans les *N. Y. Colonial Documents*, non plus que dans Margry ni Parkman.

⁴ La Potherie, presqu'un contemporain, t. II, p. 188, dit qu'en 1686 M. de Denonville fit avertir tous les alliés des Pays d'en haut de se joindre à lui contre les Iroquois. M^{sr} de Saint-Vallier, p. 240, constate le même fait. Il ajoute, p. 241, que "tous les préparatifs de guerre furent faits dans le plus grand secret, et cependant on amusait les Iroquois par diverses négociations. . . Tout étant prest, on publia la guerre dans Québec avec des solemnitez extraordinaires".

⁵ Ce mémoire a été traduit et publié dans les *N. Y. Colonial Documents*.

⁶ La traversée de l'Atlantique durait de quarante à soixante jours.